

18^e réunion annuelle entre l'Assemblée nationale du Québec et le Sénat de la République française

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat français (DANRSF)

Paris, France

18 au 22 mai 2026

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Luc Provençal (Beauce-Nord), vice-président de la DANRSF
- M^{me} Stéphanie Lachance (Bellechasse)
- M^{me} Brigitte Garceau (Robert-Baldwin)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Contexte

La relation bilatérale entre l'ANQ et le Sénat français vise à encourager la coopération ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux institutions. Les rencontres du groupe se tiennent en alternance au Québec et en France. La dernière session avait eu lieu à Québec et au Saguenay, en septembre 2025.

La délégation du Sénat français, menée par le sénateur Rémy Pointereau, président du groupe d'amitié Québec-France, était composée de quatre sénateurs et d'un conseiller.

Objectifs et résultats

Faire le point sur l'actualité politique et parlementaire québécoise des derniers mois et s'enquérir des récents enjeux en France.

- Les parlementaires ont d'abord échangé sur la situation géopolitique mondiale, marquée par de fortes incertitudes, sur les répercussions des politiques commerciales américaines et les risques inflationnistes qui en découlent. Les discussions ont ensuite porté sur la nomination de la nouvelle première ministre du Québec, sur les principaux projets de loi actuellement à l'étude et les élections à venir à l'automne, tant au Québec qu'en France, notamment en ce qui concerne le Sénat. Enfin, l'actualité politique française des derniers mois a été au cœur des échanges, notamment en raison des importants clivages politiques et de la fragilité de la situation budgétaire. Les parlementaires ont aussi évoqué les perspectives entourant l'élection présidentielle de 2027, en abordant les principaux enjeux susceptibles de structurer la campagne.

Analyser les effets concrets des dérèglements climatiques sur la production agricole et vinicole et explorer les leviers de transition vers une agriculture plus résiliente et durable.

- Les parlementaires ont tenu une rencontre avec des représentants de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), un établissement public de recherche créé en 2020. Celui-ci intervient dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, et a pour mission de produire des connaissances scientifiques et de conduire des travaux de recherche appliquée sur ces thématiques. Les échanges ont porté sur les principales vulnérabilités de certaines cultures, les impacts des changements climatiques et sur les conséquences pour les acteurs de la transformation et l'évolution des pratiques culturales. Il a été souligné que ces transformations affectent l'ensemble de la filière et qu'aucune modification des systèmes de production ne peut être envisagée sans une prise en compte globale de l'ensemble des acteurs concernés. Des travaux de recherche sont en cours, notamment à l'INRAE, sur le développement de cépages résistants aux maladies fongiques, permettant de réduire l'usage des traitements phytosanitaires sur certaines cultures.
- La délégation s'est rendue dans le département du Cher, dans la commune de Gardefort, où elle a rencontré le maire, qui est également un exploitant agricole. Ce dernier a exposé les difficultés rencontrées par les producteurs français, notamment la hausse des charges, les contraintes liées aux normes européennes ainsi que les effets des changements



climatiques, qui contribuent à fragiliser la situation économique des exploitations. La question de la relève agricole dans un contexte de complexification croissante de l'activité a également été soulevée.

- Les parlementaires ont visité une chèvrerie tenue par une jeune productrice. Cette dernière a présenté les principaux défis auxquels elle est confrontée, en particulier les investissements nécessaires au démarrage de son activité et les difficultés liées à l'atteinte de la rentabilité. Ces contraintes s'ajoutent à une charge de travail importante ainsi qu'à une augmentation continue des coûts de production.
- Une rencontre a également été organisée avec des représentants de la filière viticole française, ainsi qu'avec le sénateur M. Henri Cabanel, co-auteur du rapport « La Viticulture, une filière d'avenir, l'urgence de l'union ! ». Les échanges ont mis en évidence plusieurs évolutions structurelles majeures du secteur. Tout d'abord, un changement notable des habitudes de consommation est observé, particulièrement chez les jeunes générations, avec une tendance mondiale à la baisse de la consommation d'alcool ou à une consommation plus modérée. Dans ce contexte, la demande évolue également vers des produits perçus comme plus légers, notamment les vins blancs et rosés, tandis que les enjeux de segmentation du marché se renforcent. Cette évolution s'accompagne de réflexions sur l'adaptation de la législation, notamment pour mieux intégrer les vins à faible teneur en alcool (inférieure à 8 %). Par ailleurs, la filière fait face à de nombreux défis dont les effets des changements climatiques qui entraînent une augmentation du degré alcoolique des vins, ce qui complique l'adaptation des productions.
- Les acteurs de la filière soulignent également un manque de stratégie nationale cohérente, ainsi qu'une absence de politique harmonisée à l'échelle européenne. Cette situation est jugée d'autant plus préoccupante que les réponses publiques semblent davantage réactives aux crises agricoles que dans une vision de long terme. Enfin, plusieurs contraintes administratives et réglementaires ont été évoquées, notamment une augmentation de la charge administrative pour les exploitants agricoles et une complexité croissante des procédures. Les professionnels estiment que certaines réglementations, jugées trop strictes, peuvent compliquer la lutte contre les contrevenants tout en pénalisant également les acteurs respectueux des règles. Dans ce contexte, la question d'une meilleure efficacité des dispositifs publics et d'une simplification administrative apparaît centrale.



Discuter des enjeux liés à l'accès aux soins dans les zones rurales et éloignées en comparant les mesures mises en œuvre dans différents pays (télémédecine, cliniques mobiles, mesures incitatives pour les professionnels de santé), puis dégager des pistes d'action pour renforcer l'équité territoriale en santé.

- Les parlementaires ont rencontré la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) du ministère français chargé de la santé. Elle est responsable de la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique relative à l'offre de soins. La délégation a aussi rencontré les deux co-auteurs de la proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins, la sénatrice M^{me} Corinne Imbert et le sénateur M. Bruno Rojouan.
- Le système de santé français fait face à des tensions croissantes en matière d'accès aux soins. Une proportion importante de la population (71 %) estime ne pas y avoir accès de manière satisfaisante, alors même qu'environ 14 millions de personnes vivent avec des maladies chroniques. Cette situation est accentuée par une diminution continue du nombre de médecins depuis les années 2000 et par des contraintes importantes dans la formation de nouveaux professionnels, notamment liées au manque de formateurs, de ressources financières et d'infrastructures. Pour atténuer ces pressions, des mesures organisationnelles émergent, dont le développement du rôle d'infirmiers cliniciens et l'intégration d'assistants médicaux afin d'optimiser le temps des médecins. Toutefois, le système demeure fortement centré sur ces derniers, ce qui limite l'exploitation du plein potentiel des autres professionnels de la santé.
- Un autre facteur structurant réside dans la puissance des milieux corporatifs et des ordres professionnels, qui influencent fortement l'organisation des soins et la répartition des responsabilités. Cette dynamique contribue à maintenir un certain cloisonnement des rôles, malgré une tendance à élargir les champs d'exercice, notamment au bénéfice des pharmaciens. Des mécanismes de régulation territoriale existent pour certaines professions, comme les dentistes et, dans une certaine mesure, les infirmiers, mais ils ne s'appliquent pas aux médecins, ce qui accentue les déséquilibres régionaux. Des initiatives comme le réseau France Santé visent à améliorer l'offre de services en diversifiant les modes d'intervention, notamment avec des dispositifs mobiles, tels que les bus médicaux. Par ailleurs, certaines spécialités, dont la dermatologie et l'ophtalmologie, demeurent particulièrement difficile d'accès. Enfin, le développement des soins à domicile constitue un levier important, les infirmiers y jouant un rôle central en tant que principaux intervenants se déplaçant auprès des patients.

- 
- Plusieurs similitudes ont été soulevées avec le système de santé du Québec. On y observe des enjeux d'accès aux soins, une pénurie relative de médecins et une pression accrue liée au vieillissement de la population et à la prévalence des maladies chroniques. Le système québécois présente également une forte centralité du rôle médical et une influence importante des ordres professionnels, ce qui peut freiner l'évolution rapide des pratiques interdisciplinaires. De plus, les deux systèmes font face à des défis similaires en matière de répartition géographique des ressources et de valorisation des soins de première ligne. Enfin, le renforcement du rôle des professionnels, notamment les infirmiers et les pharmaciens, ainsi que le développement des soins à domicile, apparaissent comme des pistes communes d'adaptation pour améliorer l'accessibilité et l'efficacité des services de santé.
 - Finalement, les parlementaires se sont rendus dans le village d'Aubigny-sur-Nère afin de rencontrer des professionnels de la santé et visiter un centre de soins destiné aux personnes âgées. Ce centre de nouvelle génération est un établissement à dimension humaine pouvant accueillir des résidents en perte d'autonomie. Il offre une gamme variée de services ainsi que des espaces individuels adaptés aux besoins de chaque résident. L'établissement a également pour vocation de servir de lieu de formation pour le personnel appelé à dispenser des services de soutien à domicile aux membres de la communauté. Les parlementaires ont eu l'occasion d'échanger avec les responsables du centre afin de mieux comprendre son fonctionnement, son modèle de prestation de services et les défis auxquels il fait face.

Autres rencontres

- Les parlementaires ont également rencontré un groupe d'une vingtaine de jeunes participants Français et Québécois ayant réalisé un stage grâce au soutien de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Lors d'un petit-déjeuner d'échange, ces jeunes, issus de milieux variés, ont présenté leur parcours ainsi que les projets réalisés dans le cadre des programmes de l'OFQJ. En présence des parlementaires québécois ainsi que de sénateurs et sénatrices français, cette rencontre a permis de mettre en lumière l'ampleur de la coopération entre le Québec et la France, tout en soulignant le dynamisme et l'engagement des jeunes qui y prennent part.

- 
- Par ailleurs, le secrétaire général de l'Assemblée nationale et son homologue du Sénat ont eu l'occasion de se rencontrer afin d'échanger sur la collaboration administrative entre leurs institutions respectives. Les discussions ont également porté sur les activités et les travaux de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF), ainsi que sur les occasions de renforcer les échanges et le partage des meilleures pratiques au sein de ce réseau.

Suivi

La 19^e rencontre annuelle entre l'Assemblée nationale et le Sénat se tiendra au Québec en 2027 à une date à déterminer.

Dépenses

Nathalie Roy, présidente de l'ANQ

Transport	2 180,73 \$
Repas	325,98 \$
Hébergement	2 556,57 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 441,24 \$

Luc Provençal (Beauce-Nord), vice-président de la DANRSF

Transport	2 441,66 \$
Repas	444,72 \$
Hébergement	2 583,62 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 847,96 \$

Stéphanie Lachance (Bellechasse)

Transport	2 126,81 \$
Repas	356,03 \$
Hébergement	2 583,62 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 444,42 \$

Brigitte Garceau (Robert-Baldwin)

Transport	2 138,72 \$
Repas	414,67 \$
Hébergement	2 583,62 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 514,97 \$

Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ

Transport	2 215,29 \$
Repas	444,72 \$
Hébergement	2 583,62 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 621,59 \$

Natalie McNeil, directrice des affaires internationales, cabinet de la présidente

Transport	1 970,19 \$
Repas	325,98 \$
Hébergement	2 583,62 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 257,75 \$

Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Transport	2 582,19 \$
Repas	444,72 \$
Hébergement	2 583,62 \$
Divers	377,96 \$
Sous-total	5 988,49 \$

Sous-totaux globaux

Transport	15 656 \$
Repas	2 757 \$
Hébergement	18 058 \$
Divers	2 646 \$
TOTAL	39 117 \$